

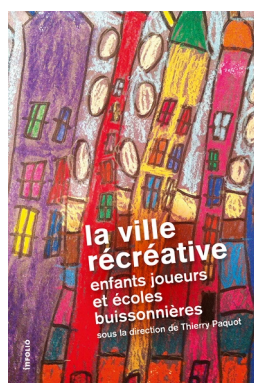
Reconquérir de l'espace pour le jeu



Photo © Alain Rouiller

Dans l'espace public les activités et les jeux importants pour le développement d'un enfant ont lieu, quand cela est possible, surtout aux abords de la maison dans leur environnement de vie. Les enfants s'approprient cet espace proche devenu semi privé et lieu de rencontre, de copinage, de voisinage. Ils y savent les adultes à proximité, mais peuvent jouer sans surveillance, et gérer eux-mêmes leurs conflits. Mais « *l'enfant est un usager de l'espace public où il discute, rencontre, circule, même si le jeu peut se greffer sur chacune de ces activités... L'espace public, en tant que tel, n'a pas à être un espace de jeu, mais un espace où le jeu est possible à côté d'autres modalités de communication* » (1) En effet, l'enfant fera, en grandissant, de multiples découvertes qui l'éloigneront progressivement du jeu et lui permettront de conquérir, dans la ville, sa citoyenneté. Si, par facilité, trop souvent, reconquérir des espaces pour les enfants se résume à multiplier des espaces spécialisés pour jouer, aires de jeu ou terrains de sports, c'est en réalité la capacité de nos villes à modérer la circulation et à accueillir dans son espace public les multiples activités quotidiennes des enfants, et donc aussi le jeu, qui doit être appréhendée.

De l'importance du jeu



Dans le chapitre « Le jeu un impératif éducationnel » de l'ouvrage collectif dirigé par Thierry Paquot *La ville récréative* (2) Sylvie Brossard-Lottigier souligne que « *l'enfant naît dans un monde avec lequel il se confond et qu'il se représente comme prolongement de lui-même. Il apprend par le jeu que son corps, ses désirs et ses aspirations s'en distinguent* » et que le plus important des jeux est pour lui de « *rencontrer son territoire, sa terre d'habitat, son milieu.* » car il « *découvre le monde par le jeu* ». Le jeu qui, selon l'Association des ludothèques françaises, « *présuppose une action libre, gratuite, fictive, réglée et incertaine* » est le propre de l'enfant car c'est aussi un besoin pour son développement, sa créativité, sa compréhension d'autrui.

1 - Gilles BROUGERE *Espace de jeu et espace public* 1991 https://experice.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/2015/02/espace_jeu_espace_public.pdf

2 - Sylvie BROSSARD LOTTIGIER *Le jeu un impératif éducationnel* in

La ville récréative enfants joueurs et écoles buissonnières sous la direction de Thierry Paquot, Editions Infolio 2015

« Le jeu est une action libre, c'est un comportement totalement différent de la notion de sport, de la notion de culture, de la notion de jeu de société. Le jeu c'est une soif dont on ne doit pas priver l'enfant. C'est l'échappement libre où l'enfant élimine les toxines de son conditionnement. C'est un stimulant qui ne choisit pas ses lieux d'action, dans lequel il n'y a pas les gestes, les cadences, l'orgueil de se dépasser. » [3]

Jouer dehors

Si Jacques Simon, paysagiste, recommandait à la fin des années 1980 que « l'enfant puisse se promener deux ou trois fois par semaine dans des terrains où il reprend contact avec la terre, l'eau, l'herbe et la roche pour renouveler son potentiel créatif » aujourd'hui, selon une étude de l'institut de veille sanitaire publiée en 2015 et citée par la journaliste Moina Fauchier-Delavigne(4), 4 enfants sur dix (de 3 ans à 10 ans) ne jouent jamais dehors pendant la semaine. Pourtant le jeu en extérieur permet d'autres découvertes, d'autres sensations, d'autres rencontres indispensables pour s'initier au monde :

« Lorsque l'enfant est dehors, il n'adopte pas la même manière de jouer qu'en intérieur. D'autres activités sont possibles. Les espaces extérieurs, pour l'enfant, sont propices à la créativité surtout quand des éléments naturels, même les plus fins, composent l'environnement du jeu. L'espace extérieur est une source intarissable d'éléments multisensoriels riches et diversifiés, des éléments disparates que l'enfant peut manier, arranger et assembler à ses propres fins [...] Les espaces extérieurs sont propices pour l'enfant dans sa compréhension du monde. Ils permettent d'apprendre à reconnaître et à maîtriser les éléments potentiellement dangereux. C'est par la pratique de surfaces brutes et irrégulières, la marche sur des supports de textures différentes, la rencontre d'êtres vivants insolites que l'enfant va apprendre à améliorer sa force physique, son sens de l'équilibre, sa coordination, ainsi qu'à développer sa confiance en soi ». (5)



Photo © Céline Ray

Jouer dans la ville, un regard historique

Si, dans le passé, dans l'antiquité et du moyen âge au 18ème siècle l'enfant, selon Philippe Ariès « appartenait tout naturellement à l'espace urbain, avec ou sans ses parents », un mouvement de retrait s'est produit à partir du 18ème siècle et au 19ème siècle compte tenu de la prédominance de la vision hygiéniste et de la scolarisation obligatoire à la fin du 19ème. Cependant la rupture essentielle est survenue au 20ème siècle compte tenu de différents facteurs. La théorie de l'urbanisme moderne avec la séparation des flux et des fonctions entre les deux guerres et la priorité à la reconstruction et au logement vont changer la forme des villes qui permettra de réaliser la généralisation de l'usage de l'automobile voulue par les pouvoirs publics sur la période des « 30 Glorieuses ».

Pendant des décennies les travaux se succèdent pour élargir la chaussée, diminuer la largeur des trottoirs, sacrifier les plantations. Les rues, les boulevards sont réaménagés, les berges, les tunnels sont dédiés à la voiture, les places deviennent des parkings. La fonction circulation envahit la rue et détruit sa fonction sociale.

3 - Jacques Simon Paysagiste *L'enfant, le jeu, la ville* IDEF <http://simonpaysage.free.fr/r4.htm>

4 - Moina FAUCHIER-DELAUVIGNE *L'enfance entre les murs* Le Monde 20 mai 2018

5 - Matthias LEFEBVRE, Anael MAULEY, Agence Espace Libre, *Se prendre au jeu*, Openfield numéro 4, janvier 2015 <https://www.revue-openfield.net/2014/11/29/se-prendre-au-jeu/>

Pour les enfants les conséquences ont été :

- une exclusion du fait de la réduction des surfaces réservées à d'autres usages que la circulation
- un retrait de la rue pour des raisons de sécurité
- mais aussi la mise en place d'espaces spécialisés pour l'enfance à savoir des espaces spécialisés sportifs / éducatifs / et de jeux.

Cette évolution est magistralement énoncée par Philippe Ariès :

« La rue est immorale tant qu'elle est un séjour. Elle n'échappe à l'immoralité qu'en devenant un passage, et en perdant dans l'urbanisme des années 30-50 les caractères et les tentations du séjour. » [6]

Ses conséquences concrètes dans le quotidien des enfants sont illustrées par Colin Ward dans son ouvrage *L'enfant dans la ville* publié en 1978 [7]

1 - Aire de jeu et terrains d'aventure

Aujourd'hui, malgré l'importance du jeu pour qu'ils s'épanouissent, les enfants, pour la plupart, ne peuvent plus s'exercer, dans un espace suffisant, à proximité de leur domicile, à des jeux divers. La fréquentation de la rue a été abandonnée par les enfants compte tenu des dangers de la circulation, première raison invoquée par leurs parents pour ne pas les laisser jouer seuls dehors. Pour donner de l'espace pour jouer aux enfants les villes s'équipent d'aires de jeu et redécouvrent, pour certaines, les terrains d'aventure.



Photo © Laurence Picado

Si les aires de jeu sont généralement caractérisées par une standardisation résultant des normes de sécurité il existe, dans différents pays, une tradition ou une volonté que l'aménagement original de ces lieux encourage la liberté et la créativité des enfants.

C'est à Amsterdam après la seconde guerre mondiale qu'un programme important d'espaces consacrés au jeu a été mené à la demande de la ville par l'architecte Aldo Van Eyck. Des centaines d'espaces délaissés ont été, après un minimum d'aménagement, mis à la disposition des enfants pour le jeu. Ces espaces intégrés à la ville pour être des lieux de rencontre pour les enfants étaient conçus pour stimuler la créativité et l'imagination des enfants ainsi que Béatrice Mariolle, professeure à l'Ecole d'Architecture et de Paysage de Lille et Présidente de l'association TEPOP, l'a montré au 2ème forum des *Rues aux enfants rue pour tous* le 8 octobre 2019 .

Steps towards a configurative discipline, Aldo Van Eyck, 1962, https://hts3.files.wordpress.com/2010/12/van-eyck_steps-towards-a-configurative-discipline.pdf

Impressum : Architektur für Kinder, Illustrations d'espaces de jeux pour enfants
<http://www.architekturfuerkinder.ch/>

6 - Philippe ARIES *L'enfant et la rue, de la ville à l'anti-ville* Urbi N°2 1977

https://evad-dijon.fr/IMG/pdf/enfant_et_rue_aries.pdf

7 - Colin WARD *L'enfant dans la ville* ETEROTOPIA 2020 Première édition 1978



Photo © Dominique Gauzin-Müller

Dans son article « De l'aire de jeux au terrain d'aventures » publié dans *La ville récréative* en 2015 (8) Dominique Gauzin-Müller explique que les « premières places de jeu pour enfants » *Kinderspielplätze* ont été créées en Allemagne et les aires de jeu en Angleterre et aux USA au 19^{ème} siècle et qu'au début du 20^{ème} siècle les *playgrounds* ont été aussi, aux USA, un moyen de prévenir la délinquance juvénile. Elle souligne que, très tôt, des initiatives pour des espaces de jeu créatifs et libres ont émergé. Dès 1931 le paysagiste danois C.T. Sorensen imagine un espace libre qu'il nomme *junk playground* dont le concept va être repris à la fin de la guerre à Londres sous le nom d'*adventure playgrounds*.

S'interrogeant sur le fossé qui sépare la conception des espaces de jeu en France de celle de nos voisins du nord ou de celle qui prévaut en Allemagne, en Suisse ou en Autriche, elle souligne que, dans le cadre d'une « société moins sécuritaire » et « d'un autre rapport à l'enfance », existe « une vision plus naturelle des loisirs de plein air des enfants » avec « l'utilisation des mêmes ingrédients de base : bois, rochers, sable, eau et végétation assez sauvage ». Toutefois elle note que quelques réalisations, dans l'esprit des terrains d'aventure, commencent à émerger à Paris ou à Marseille. D'autres ont été créées depuis à Lyon, Strasbourg, Grenoble, etc.

Afin d'encourager l'aménagement des espaces extérieurs situés à proximité des logements en espaces de jeu qui facilitent la créativité et la diversité dans le jeu, la Fondation suisse *Pro juventute* a publié un ensemble de recommandations :

Directives pour les espaces de jeu <https://pj.projuventute.ch/Directives-pour-les-espaces-de.4038.0.html?&L=1>

Mais si l'aire de jeu peut être une solution partielle dans la ville contemporaine, il est indispensable de permettre aux enfants filles et garçons d'exercer leur exploration de la ville, avec ses espaces multiples, ses habitants tous différents, et l'attrait des parcours qui leur permettent de découvrir la ville dans des jeux sans cesse renouvelés qui leur appartiennent.

La circulation et le séjour dans la ville pour les enfants et les adolescents est en effet, de nos jours, en dehors de la question du jeu, une question importante dans la mesure où l'espace public représente, dans leurs déplacements, le lieu et le temps de "l'entre-deux", c'est-à-dire entre l'établissement scolaire et la famille. Un espace et un temps en dehors d'une présence d'adultes qui permettent, à partir aujourd'hui de l'âge d'environ 11 ans, de manière autonome, de multiples apprentissages et découvertes afin, comme le souligne si justement Jane Jacobs, de « commencer à se faire leur idée sur le monde ».

C'est pourquoi il faut se demander comment, avec l'accès à l'espace public à proximité de leur logement et plus largement à l'ensemble des lieux de la ville, garantir aux enfants leur sécurité. C'est cette démarche qui a été initiée aux Pays Bas à la fin des années 1960.

2 - Un partage de la rue pour autoriser le jeu

A la suite d'une expérimentation en particulier à Delft, les Pays Bas adoptent en 1976 dans la réglementation le concept de *Woonerf* ou rue résidentielle pour permettre aux enfants de jouer à proximité de leur domicile sans exclure les voitures qui doivent rouler au ralenti. Cette innovation permettra le développement et l'essaimage dans de nombreux pays européens des initiatives de modération de la circulation, c'est-à-dire de la réduction du nombre de voitures et de leur vitesse avec la mise en place de Zones résidentielles (en Italie, Pays-Bas Allemagne, Pologne, Danemark, Suède les enfants peuvent y jouer), des Zones 30 et des Zones de rencontre ou, en Angleterre au début des années 1990, des *Home zones*.



Photo © Laurence Picado

La zone de rencontre (limitation de la vitesse à 20km/h, priorité aux piétons, places de stationnement délimitées) adoptée en premier lieu par la Suisse en 2002 est mise en place non seulement dans les zones d'habitation mais aussi dans les rues commerçantes, les centres-villes, les abords d'école. Cette initiative va être reprise dans de nombreux pays. Certains (Suisse, Belgique), contrairement à la France, autoriseront le jeu sur la chaussée dans la zone de rencontre en suivant la Convention de Vienne de 1968 concernant le principe de l'autorisation du jeu dans les « zones résidentielles ». Mais la zone de rencontre va aussi être adaptée de manière pragmatique pour devenir dans certains cas une rue totalement réservée au jeu. Ainsi, en Suisse, dans les villes de Berne et de Bâle, certaines zones de rencontre sont adaptées pour accueillir le jeu des enfants et Fribourg-en-Brisgau, en Allemagne, a mis en place des Zones à circulation modérée pour le jeu, comme le précise l'intervention d'Alain Rouiller, Vice-Président de Rue de l'avenir Suisse, à Dunkerque en Septembre 2017 *Rues pour le jeu* : <https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2018/08/4ZonesderencontreRuePourLeJeuARouiller092017-1.pdf>

Cette dynamique fondée sur la conquête d'un espace de jeu a été accompagnée, dès l'origine, de manière forte, par les questions de la sécurité des déplacements en milieu urbain et, en particulier, celle des enfants. Cette préoccupation a aussi contribué à faire évoluer la réglementation sur la vitesse en ville et les aménagements en faveur d'une modération de la circulation, souvent à la suite d'une mobilisation de la société civile. Aux Pays-Bas l'association « Stop de Kindermoord » organise des manifestations à la suite du décès du fils d'un journaliste célèbre. En France à la fin des années 1970 l'Association des familles de victimes des accidents de la route (AFVAC) et pendant les années 1980 la Ligue contre la violence routière ont permis qu'une prise de conscience des pouvoirs publics permette l'adoption de mesures de limitation de vitesse et en particulier en novembre 1990 le 50 km/h en ville et la Zone 30. En Grande Bretagne « 20's Plenty for Us » à partir de 2007 et en France à partir de 2011 le collectif d'associations « Ville 30 » se mobilisent pour qu'une généralisation de la vitesse à 20 miles ou à 30km/h soit en vigueur en milieu urbain. En France la mesure sera adoptée en Août 2015. <https://www.ruedelavenir.com/thematique/la-ville-30-km-h/>

La rencontre qui s'est déroulée à La Haye en 2005 « Childstreets » a permis de rassembler les bonnes pratiques du partage de la rue pour que les aménageurs prennent davantage en compte le jeu, la sécurité et la mobilité des enfants. Il est rappelé dans cette rencontre qu'aux Pays-Bas une rue aménagée en Woonerf est « une rue pour les enfants où les automobilistes sont admis ». L'histoire, les différents concepts selon le pays et les bonnes pratiques des rues à vivre dans plusieurs pays européens ont été retranscrits dans le document *Evolution des rues à vivre dans quelques pays européens*, Francine Loiseau, Rencontre Child Streets de 2005 à La Haye [9]



Cette approche qui part du principe qu'une rue favorable aux enfants est une rue agréable et sûre pour tous a été développée de manière complète au niveau, en particulier, des aménagements dans l'ouvrage : *Designing Streets for Kids* publié aux Etats Unis par la National Association of City Transportation (NACTO). Pour reconquérir de l'espace pour les enfants et leurs jeux, une autre conception du mouvement de modération de la circulation s'est, en parallèle, développée. Son fil directeur est qu'un espace public pour tous sera également sûr et favorable aux enfants.

Ainsi aux Pays-Bas "Boudewyn Bach estime que les enfants seraient les premiers bénéficiaires d'une pratique de conception de l'espace public partant des besoins des habitants. C'est ce qu'il appelle le **bottom-up design** ou le **designing in reverse** dont bénéficient tout autant les personnes âgées, les handicapés... et tous ceux qui, pour différentes raisons, connaissent des limitations de capacité. » [9]

De même, en France, c'est à partir d'une conception d'un « espace public pour tous » que s'est développée une culture de partage de la voirie initiée en grande partie par le Conseil National des Transports et son rapport déposé en 2005 « Une voirie pour tous ».

<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/054000584.pdf>

Ce n'est que récemment que sont apparues des préoccupations d'aménagements des sorties des écoles liées spécifiquement à la santé (pollution importante) ou à la sécurité des enfants. Elles ont entraîné des fermetures ou des aménagements de rues circulées aux abords des écoles.cf Fiche 5 : *Apaiser la sortie et les abords d'écoles*

<https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2020/10/VilleEnfantFiche5AbordsEcoles.pdf>

Par ailleurs c'est en 2015 que le collectif *Rues aux enfants, rues pour tous* a encouragé par des appels à projets la fermeture temporaire de rues pour permettre aux enfants de jouer librement sur la chaussée. Cette initiative a reçu, à l'occasion de ses trois appels à projets, un accueil très favorable des milieux éducatifs et des élus locaux.

3 – La rue toute entière devient un terrain de jeu

Il est assez remarquable que, sur le plan historique, ce soit, en 1914, sur l'initiative d'un responsable de la police de New York, Arthur Woods, la rue elle-même qui sera organisée pour devenir un espace sûr pour le jeu libre des enfants. La rue Eldridge sera, sur son initiative, fermée à la circulation en juillet 1914 puis le mouvement s'étendra sur Manhattan, en particulier à Harlem, sur Brooklin, dans le Bronx et le Queens. Des dizaines de rues dans de nombreux blocks seront ainsi mises à la disposition des enfants.

Cette idée de « rues pour jouer » a été reprise en Grande Bretagne entre les deux guerres pour aboutir en 1938 à un texte législatif sur les *Play-streets* qui permettra l'essor d'un mouvement actif dans les années 1950 avant de décliner à la suite de l'expansion du trafic automobile et de réapparaître en force en 2008 à Londres avec un programme d'une centaine de *Play-streets*. En Belgique l'arrêté royal du 1er décembre 1975 est modifié et intègre en 1998 la *Rue réservée au jeu* dans le code de la route.



Photo © Les clés de la cité Marseille

En France la rue comme terrain de jeu va apparaître au début des années 1980, à Lyon, sous l'appellation de *Rues du mercredi*, puis à Paris, à partir de 2005 une *Rue aux enfants* va s'installer chaque année, fin mai, Quai de la Loire à l'initiative du Café des enfants Cafézoïde. En 2012 le projet européen Bambini piloté en Ile-de-France par l'ARENE va donner lieu à quelques rues aux enfants et à un important travail méthodologique alors que dans le nord de la France, qui est une région qui a une tradition de spectacles dans l'espace public, des cafés des enfants en particulier à Lille ou à Bailleul (Les potes en ciel, Barabadum) vont mettre en place des Rues aux enfants.

Depuis 2015, quatre associations ont décidé de joindre leurs compétences pour faire émerger, soutenir et accompagner des initiatives de **Rues aux enfants, rues pour tous**, en particulier dans les quartiers populaires. Pour ce collectif la reconquête de l'espace public pour que les enfants y trouvent leur place et la promotion des modes actifs sont des enjeux importants pour le bien-être et la santé de la génération montante qui a perdu l'habitude de grandir en complicité avec la rue, que ce soit à pied ou à bicyclette. Ce collectif *Rues aux enfants, rues pour tous* regroupe :

- l'Anacej (L'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes) <https://www.anacej.fr/>
- Cafézoïde, le premier café des enfants ouvert en 2002 à Paris <http://www.cafezoide.asso.fr/>
- Rue de l'Avenir, <http://www.ruedelavenir.com>
- Vivacités Île-de-France, <http://www.vivacites-idf.org>

Depuis 2016, à la suite de 3 appels à projets, près de 100 *Rues aux enfants* ont été accompagnées par le collectif et plus de 150 réalisées compte tenu des renouvellements d'une année sur l'autre. Les sites choisis se sont trouvés dans les quartiers résidentiels, commerçants, en centre-ville ou en périphérie. La mise en œuvre de *Rues aux enfants* dans les quartiers populaires a été encouragée par le collectif qui y a accompagné plus de 30 projets et a conçu les *Micro-rues aux enfants* pendant les « quartiers d'été » 2020 lancés par l'agence nationale de la cohésion territoriale (ANCT).

La définition d'une « rue aux enfants rue pour tous »

C'est une rue habituellement ouverte à la circulation motorisée mais que l'on ferme de manière durable ou temporaire (à certains jours ou heures bien précis) pour permettre aux enfants de jouer en toute sécurité et en toute tranquillité sur l'espace ainsi libéré. Au-delà de cet objectif plus ou moins ponctuel, il s'agit de créer une dynamique invitant l'ensemble des habitants à imaginer de nouveaux usages et à repenser l'aménagement de la rue.

Les objectifs des « rues aux enfants rue pour tous » sont :

- de construire, grâce à un partenariat large d'acteurs (Centre sociaux, MJC, Maisons de la citoyenneté, Cafés des enfants, associations de quartier, de soutien à la parentalité, etc.) une participation active et concrète des habitants, enfants et adultes, pour favoriser, autour du jeu, le lien social avec un objectif collectif d'animation d'un espace public de proximité ;
- de favoriser la pratique d'une activité physique régulière et nécessaire et d'encourager le jeu hors les murs ;
- un meilleur partage de l'espace public, qui est un bien commun, et de favoriser l'usage des modes actifs en milieu urbain (vélo, marche), afin de limiter les différentes nuisances liées à l'excès automobile.



Photo © Le grand bain, Nantes

Les enseignements

La réalisation d'une « Rue aux enfants, rues pour tous » est l'occasion de concrétiser la volonté de reconquérir une rue dégradée, d'élargir l'espace de jeu proche des logements, de se retrouver ensemble en famille et de favoriser la participation citoyenne. Ce moment récréatif peut être utilisé comme un outil de réflexion sur l'évolution des espaces publics vers plus d'apaisement, notamment dans les sites de quartiers en cours de restructuration, par exemple les quartiers en renouvellement urbain.

Les expériences ont montré qu'un partenariat large (vélo-écoles, associations de sensibilisation à la science, d'éducation populaire, ludothèques de rue, cafés des enfants, conteurs, artistes...) prenait forme naturellement pour organiser, avec parents et enfants, les animations de ce nouvel espace de liberté. Les enfants et les jeunes se retrouvent dans ce cadre au fil de la journée rapidement autonomes et acteurs d'un événement qui est devenu le leur.

Par ailleurs, il s'est manifesté un « vouloir jouer ensemble » qui a déclenché de nombreuses animations spontanées entre adultes et enfants. La « Rue aux enfants, rues pour tous » favorise, le temps de l'opération, un brassage des âges, des quartiers, des cultures, des savoirs, des enthousiasmes qui donneront envie de recommencer.

Enfin les réalisations permettent de mettre en œuvre différentes actions de sensibilisations à l'environnement, à la nécessité de l'activité physique, au vivre ensemble. Ces animations ont pour but d'apporter des connaissances aux enfants, de favoriser leur ouverture d'esprit et leur permettre d'agir sur leur cadre de vie.

Sur le mouvement « Rues aux enfants rues pour tous » : <https://www.ruesauxenfants.com/>



Photo © Pau à vélo

4 – Vers la ville récréative et la ville jouable

Aujourd'hui il semble que la question d'une attention à l'ensemble des besoins et activités des enfants en ville, dont le jeu, commence à être prise en compte. À partir d'un constat sévère sur la situation faite aux enfants dans la ville, résultant d'un « faisceau de raisons », (parents absents, système scolaire « étanche », urbanisme qui ne se préoccupe que des actifs), le philosophe Thierry Paquot dans *La ville récréative* estime que « la rue est une véritable école hors-les-murs » et plaide avec plusieurs spécialistes pour une ville qui serait à l'écoute des besoins des enfants. Dans une exposition réalisée à Dunkerque en 2015 en lien avec l'ouvrage collectif, il invite à une exploration de la ville avec les cinq sens et à une découverte de l'architecture à partir d'une approche ludique et attractive.



Photo © Denis Moreau

D'autres initiatives ont été prises pour poser la question de la place des enfants en ville :

- CAUE 75 Cycle Petites leçons de ville Place aux enfants 3ème leçon Jouer ouvrir la ville à leur imaginaire 2016 <https://www.caue75.fr/content/jouer-troisi%C3%A8me-petite-le%C3%A7on-cycle-place-aux-enfants>

- Rue de l'avenir Suisse Journée du 27 septembre 2019 « Vers un espace public conçu pour et avec les enfants » <https://rue-avenir.ch/journees/derniere-journee/>

et le compte rendu de cette rencontre rédigé par Cédric Boussuge et Lucie Bruyère du CEREMA

https://rue-avenir.ch/wp-content/uploads/2019/11/JourneeRdA2019_27sept2019_NotesCeremaLyon.pdf

Dans le même temps on remarque que des initiatives, invitant à un usage ludique de la ville, reliés à l'origine à la promotion de la marche en milieu urbain, connaissent un certain succès.

Sonia Lavadinho collaboratrice de l'EPFL dans un article publié en mai-juin 2009 avec Yves Winkin se demande comment « ludifier nos villes » et, à partir de plusieurs exemples, énonce différents principes reposant, pour certains, sur une sollicitation et une interaction avec les habitants pour « faire marcher plus et plus longtemps », non seulement dans la ville centre, mais aussi sur sa périphérie. [10]

Sonia Curnier indique qu'en dehors de la spécialisation d'espaces destinés aux jeux et aux sports urbains, on peut classer en 4 familles différents dispositifs qui favorisent des comportements ludiques : jeux aquatiques, mobilier interactif, sculptures engageantes et topographies artificielles. Elle montre que ces initiatives qui permettent au passant d'interagir ne possèdent pas toutes les qualités inhérentes au jeu qui doit laisser de la place au désordre, au risque et à la créativité. [11]

10 - Sonia LAVADINHO, Yves WINKIN *Comment ludifier nos villes ?* Urbanisme mai-juin 2009

11 - Sonia CURNIER *Programmer le jeu dans l'espace public ?*, Métropolitiques, 10/11/2014,

<https://www.metropolitiques.eu/Programmer-le-jeu-dans-l-espace.html>

La notion de « *ville jouable* » a été, quant à elle, explicitée par Carma Mason dans un *Manifeste pour une ville jouable* publié en 2018. Il s'agit d'une ville dans laquelle l'importance du jeu est comprise à la fois pour la ville et ses citoyens. « *Fonction légitime de la ville au même titre que le commerce, le logement ou le transport* » le jeu souvent cantonné aux espaces délaissés doit pouvoir bénéficier de sites dédiés flexibles, adaptables aux besoins et aux usages qui peuvent évoluer et accueillir le potentiel d'improvisation des initiatives ludiques des habitants de tous âges.

<https://www.childinthecity.org/2018/08/15/manifesto-for-a-playful-city/>

Dublin : a playfull city : <https://dublin.ie/living/articles/a-playful-city/>

<https://www.aplayfulcity.com/>

Cette notion de ville jouable est désormais utilisée par la Fondation suisse *Pro Juventute* qui a défini la vision *ville jouable* de la manière suivante à la suite de la première conférence sur le jeu (2018 à Bienne) : « *Les enfants, avec leur besoin de jouer, sont inclus partout dans l'aménagement urbain* ».

Dans sa présentation concernant la 9e conférence internationale *Child in the City* (Vienne 2018) Bespielbare Stadt/la ville ludique (Allemagne) Daniela GASPOZ-FLEINER, géographe et aménagiste, montre de nombreux exemples de reconquête de rues par les habitants pour les transformer en espaces ludiques, colorés et sympathiques : Salzbourg, Vienne, Gresham, Medellin....

https://rue-avenir.ch/wp-content/uploads/2019/10/JourneeRdA2019_4d_DGaspozFleiner_ChildInTheCity.pdf



Photo © Dominique Gauzin-Müller

5 - Créer du « jeu » dans une ville réconciliée avec son territoire

En partant du jeu activité naturelle aux enfants, filles ou garçons, pour grandir, et à son importance, pour en ville, s'approprier l'espace public et rejoindre la communauté, on prend conscience que donner leur place aux enfants nécessite de repenser la rue, les places, le quartier, la ville et son étalement en périphérie de manière radicale, de « *changer la ville du tout au tout* » comme le pense Francesco Tonucci (12). Ce constat résulte, comme le soulignait déjà Lewis Mumford (13) au milieu du siècle passé, d'un oubli par les villes dans leur développement non seulement des enfants mais aussi des femmes et des personnes âgées, qui ont en commun la particularité d'avoir assez généralement le statut de piétons, au profit d'une minorité d'utilisateurs motorisés. Il est temps d'adopter une lecture démocratique de l'aménagement et de l'usage de nos espaces publics et de considérer que leur conception peut être un élément clef du développement et de la créativité des enfants.

Dans une référence au sens que donne la mécanique au mot « jeu » Sylvie Brossard- Lottigier souhaite qu'il y « *ait du jeu* » pour que la ville et ses espaces soient partagés, intergénérationnels et qu'ainsi « *séquence plutôt que rupture dans l'aménagement du territoireil pourrait y avoir, écologiquement, du jeu dans les espaces de la ville, que ce soit ceux des constructions ou ceux des espaces ouverts urbains, du jeu entre les habitants, humains, minéraux, végétaux et animaux des territoires, habitants de toutes espèces* ». [14]

Ce jeu aux multiples combinaisons facilitera l'insertion de la ville dans un projet local de coopération avec son territoire pour fonder une dynamique identitaire renouvelée. Pour cela, les enfants pourraient être selon Alberto Magnaghi d'un grand secours « *les enfants, en particulier ceux des écoles primaires, sont les plus créatifs et les plus « libres » pour concevoir des cheminements et des espaces publics urbains, mais aussi pour se réapproprier le « commun » des lieux à l'échelle de la proximité, réidentifier et réutiliser les berges des rivières, les chemins agricoles et les espaces ouverts comme lieux d'usages récréatifs, et enfin pour ouvrir les cantines scolaires à la production locale.* » [15]



Photo © Paul Lecroart

Retrouvez plus de références via le lien ci-après :

<https://www.ruedelavenir.com/actualites/reconquerir-de-lespace-pour-le-jeu>

12 - Francesco TONUCCI *La ville des enfants Pour une (r)évolution urbaine*, Editions Parenthèse Collection Eupalinos 2019

13 - Lewis MUMFORD Editorial de la revue *Urbanistica* 1949

14 - 2 - Sylvie BROSSARD LOTTIGIER *Le jeu un impératif éducationnel in*

La ville récréative enfants joueurs et écoles buissonnières sous la direction de Thierry Paquot, Editions Infolio 2015

15 - Alberto MAGNAGHI Interview par Thierry PAQUOT *Design des territoires L'enseignement de la biorégion*, ETEROTOPIA 2020